



Founex, le 11 décembre 2018/lf/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITÉ

## AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

Lors de sa séance du 10 décembre 2018, le Conseil communal de Founex a :

1. Approuvé le préavis N° 48/2016-2021 concernant une demande de crédit de construction d'un montant de CHF 2'336'000.00 TTC en vue de la réhabilitation du restaurant « Le Martin-Pêcheur » - **objet soumis à référendum ;**
2. Approuvé le préavis N° 53/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 28'500.00 TTC en vue de financer le concept de développement du plan partiel d'affectation au lieu-dit « La Marjolaine » - **objet soumis à référendum ;**
3. Approuvé le préavis N° 54/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 1'650'000.00 en vue de la requalification de l'axe Rte de Courte Raie - Ch. des Repingonnes entre la RC1 et le giratoire du centre sportif - **objet soumis à référendum ;**
4. Approuvé le préavis N° 55/2016-2021 concernant le budget 2019.

Claudine Luquiens  
Greffe municipal

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

**La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.**